

[Texte]

tacked onto the end of this Bill without adequate airing with affected groups, such as refugee groups.

**Rev. Foster:** As a concluding remark, if you will look at pages 20 and 21, over on page 22, paragraphs 58, 59, and 60, these are a bit more atmospheric, but no less real for the churches in Canada. They arise out of incidents and rumours; things with which you may already be familiar: police officers visiting United church women, organization members who participate in a peace march, and activities like this.

We are lively participants in a democratic society, and we feel that the prospect of surveillance, even if it does not become a full-blown practice, undermines the voluntary participation which is essential to the vivacity of our society. We participate, and church members participate, actively in peace movements, ecological movements, movements for fundamental human rights for women, for sexual minorities, for visible minorities, for international solidarity and assistance. Yet any one of those, at any given time, may be held by someone else to be contradictory to, quote, the interest of Canada—at least their definition. Our experience of the operation of security and intelligence forces in other countries reinforces our concern that they are frequently repressive, in effect, to movements of social change and regeneration that we would deem essential to the renewal and redemption of our society; that is, a danger to legitimate dissent. We are in the business of encouraging participation in a democratic society. We do not like to see any moves which tend to restrict that value.

Finally, we are aware that frequently Canadians and Canadian representatives act in international bodies as advocates for the extension of human rights and for advocates of human rights who are repressed in other societies, East or West, North or South. We feel it is incumbent on our Parliament to ensure that we do not act to destroy the participatory and democratic environment at home which we so actively advocate for nations overseas.

Thank you.

**The Chairman:** Thank you very much.

Mr. Dantzer, 15 minutes.

**Mr. Dantzer:** Thank you, Mr. Chairman.

May I first of all congratulate the Canadian Council of Churches on what I consider a very excellent brief indeed.

Much of what you have said is not new, but perhaps you have said it more eloquently than many other people who have presented briefs before us, because I think you have very clearly stated the difficult philosophical question that this committee faces with Bill C-9, and that is just what kind of a dilemma do you face when you talk about democracy and freedom and then set up an organization which is bound to

[Traduction]

été ajoutés à la fin de ce projet de loi sans que les législateurs aient songé aux groupes intéressés, comme, par exemple, les réfugiés.

**Le Rév. Foster:** En conclusion, pour revenir aux pages 21 et 22, aux paragraphes 58, 59 et 60, vous noterez qu'ils sont un peu plus «cosmiques», ce qui n'en diminue pas l'importance pour les Églises canadiennes. Ils ont été rédigés à la suite d'incidents ou de rumeurs dont vous avez peut-être entendu parler, comme, par exemple, les agents de police qui rendent visite à des femmes de l'Église Unie, des membres d'une organisation qui participent à une manifestation pour la paix, et d'autres activités de ce genre.

Les Églises sont de vivants partenaires de la société démocratique, et nous pensons que ce spectre de la surveillance, même s'il ne devient pas pratique de tous les jours, sape la participation volontaire essentielle à la vitalité de notre société. Nous participons, ainsi que les membres de l'Église, aux mouvements en faveur de la paix, aux mouvements écologiques, aux mouvements en faveur des droits fondamentaux de la femme, des minorités sexuelles, des minorités visibles et aux mouvements de solidarité et d'aide internationale. Et pourtant, tous ces mouvements pourraient être dirigés par des gens qui, à un moment ou à un autre, risquent de tomber sous la menace de la définition, et je cite, «dans l'intérêt du Canada», du moins leur définition. L'expérience que nous avons de faits et gestes des forces de sécurité dans d'autres pays nous rend encore plus conscients qu'elles sont fréquemment répressives à l'égard des mouvements qui revendiquent des changements sociaux et une régénération jugée essentielle au renouveau et au rachat de notre société, c'est-à-dire qu'elles sont un danger pour toute contestation légitime. Notre but est d'encourager la participation à une société démocratique. Nous ne désirons pas que cette valeur soit restreinte d'une façon ou d'une autre.

Enfin, nous savons que des Canadiens et des représentants canadiens préconisent fréquemment, au sein d'organismes internationaux, le respect des droits de la personne qui sont réprimés dans d'autres sociétés, à l'Est ou à l'Ouest, au Nord ou au Sud. Nous pensons qu'il appartient au Parlement du Canada de faire en sorte que nous ne détruisions pas chez nous le mouvement de participation et de démocratie que nous défendons si ardemment ailleurs.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Dantzer, vous avez 15 minutes.

**M. Dantzer:** Merci, monsieur le président.

Puis-je tout d'abord féliciter le Conseil canadien des Églises de ce mémoire que je considère excellent.

L'essentiel de ce que vous avez dit n'est pas nouveau, mais vous l'avez peut-être dit de façon plus éloquente que ceux qui ont comparu devant nous, car je pense que vous avez su énoncer clairement la question de principe avec laquelle ce Comité doit se débattre, et qui est de savoir comment résoudre le dilemme qui vous pousse, d'une part, à parler de démocratie et de liberté, et ensuite, à créer un organisme qui ligotera ce